



FICHE RNCP : RNCP 40996

BAC PRO MAINTENANCE DE VÉHICULES

OPTION VÉHICULES LÉGERS

ALTERNANCE 24 OU 36 MOIS

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

PÉRIODE DE POSITIONNEMENT DE JANVIER À SEPTEMBRE.

DOSSIER DE CANDIDATURE

AUPRÈS DU SECRÉTARIAT APPRENTISSAGE DE L'INSTITUT NICOLAS BARRÉ

OU

À PARTIR DU SITE INTERNET INSTITUTNICOLASBARRE.FR, CLIQUER SUR YPAREO PUIS SUR ESPACE CANDIDATURE.

RENDEZ-VOUS INDIVIDUEL APRÈS COMPLÉTUDE DU DOSSIER DE CANDIDATURE.

VALIDATION DE LA CANDIDATURE DANS LES 15 JOURS SUIVANT LE RENDEZ-VOUS INDIVIDUEL, L'INSCRIPTION NE SERA DÉFINITIVE QUE LORSQUE LE CANDIDAT AURA TROUVÉ SON ENTREPRISE D'ACCUEIL ET SIGNÉ SON CONTRAT D'APPRENTISSAGE. LE CANDIDAT PEUT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS LA RECHERCHE DE SON ENTREPRISE D'ACCUEIL SUR SIMPLE DEMANDE.

PUBLIC VISÉ

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE S'ADRESSE AUX CANDIDATS ÂGÉS DE 16 ANS À 29 ANS RÉVOLUS.

À NOTER : LES CANDIDATS AYANT ACHEVÉ LE PREMIER CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (FIN DE 3^{ÈME}) PEUVENT ÊTRE INSCRITS EN APPRENTISSAGE DÈS LORS QU'ILS ONT ATTEINT L'ÂGE DE 15 ANS RÉVOLUS (POUR PLUS DE PRÉCISION, NOUS VOUS INVITONS À VOUS RAPPROCHER DE L'INSTITUT).

L'ÂGE PEUT ÊTRE PORTÉ À 35 ANS RÉVOLUS SI LE CANDIDAT, DANS UN DÉLAI D'UN AN MAXIMUM APRÈS LE PRÉCÉDENT CONTRAT D'APPRENTISSAGE, A VU SON CONTRAT PRÉCÉDENT ROMPU POUR DES RAISONS INDÉPENDANTES DE SA VOLONTÉ OU POUR INAPTITUDE PHYSIQUE ET TEMPORAIRE.

IL N'Y A PAS D'ÂGE MAXIMUM POUR SIGNER UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE SI LE CANDIDAT : DISPOSE D'UNE RECONNAISSANCE DE LA QUALITÉ DE TRAVAILLEUR HANDICAPÉ (RQTH).

OU

EST INSCRIT EN TANT QUE SPORTIF DE HAUT NIVEAU.

OU

ENVISAGE DE CRÉER OU DE REPRENDRE UNE ENTREPRISE SUPPOSANT L'OBTENTION DE CE DIPLÔME.

PRÉREQUIS

NON CONCERNÉ



INSTITUT
NICOLAS
BARRÉ



OBJECTIFS PROFESSIONNELS

ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES VÉHICULES

- ORGANISATION DE L'INTERVENTION
- RÉALISATION DES CONTRÔLES DÉFINIS PAR UNE PROCÉDURE
- REMPLACEMENT DE PIÈCES D'USURE, DE FLUIDES ET/OU AJUSTEMENT DES NIVEAUX ET PRESSIONS PNEUMATIQUES
- RÉALISATION D'OPÉRATIONS PRÉPARATOIRES AU CONTRÔLE TECHNIQUE
- CONSEILS TECHNIQUES ET D'ENTRETIEN DU VÉHICULE AUPRÈS DE LA CLIENTÈLE

MAINTENANCE CORRECTIVE DES VÉHICULES

- PRÉPARATION DE L'INTERVENTION
- REMISE EN CONFORMITÉ DES SYSTÈMES

DIAGNOSTIC DES SYSTÈMES DES VÉHICULES

- RÉALISATION D'UN PRÉ-DIAGNOSTIC
- RECHERCHE DE PANNES

ET DE MANIÈRE TRANSVERSE :

- S'INSCRIRE DANS LA DÉMARCHE QUALITÉ ET COMMERCIALE DE SON ENTREPRISE.
- RESPECTER LES RÈGLES DU SYSTÈME DE MANAGEMENT « HYGIÈNE-SÉCURITÉ-ENVIRONNEMENT » (HSE).
- RESPECTER LES TEMPS IMPARTIS, LES CONSIGNES ET PROCÉDURES EN VIGUEUR DANS L'ENTREPRISE.

ORGANISATION DE LA FORMATION

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

LA FORMATION SE DÉROULE DANS LE CADRE D'UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE SELON UN CALENDRIER D'ALTERNANCE.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE, COMPOSÉE DE FORMATEURS EXPERTS, S'APPUIE SUR UN RÉFÉRENTIEL DE FORMATION ET UN GUIDE D'ANIMATION DÉTAILLÉ.

UN FORMATEUR COORDINATEUR EST DÉSIGNÉ, IL ACCOMPAGNE ET ASSURE LE SUIVI DU STAGIAIRE LORS DE SA PRÉSENCE AU CENTRE ET ÉGALEMENT LORS DES VISITES EN ENTREPRISE. IL VEILLE AU BON DÉROULEMENT DU SUIVI PÉDAGOGIQUE. (LA LISTE DES FORMATEURS PEUT ÊTRE COMMUNIQUÉE SUR DEMANDE AUPRÈS DE L'INSTITUT).

DES RESSOURCES SONT MISES À DISPOSITION DES STAGIAIRES : PLATEAUX TECHNIQUES, OUTILLAGE, VÉHICULES PÉDAGOGIQUES, APPAREILS DE MESURES ET DE LDIAGNOSTIC, ...

RYTHME DE L'ALTERNANCE :

2^{NDE} : 2 JOURS EN ENTREPRISE ET 3 JOURS AU CENTRE DE FORMATION PAR SEMAINE ;

1^{ÈRE} ET TERMINALE : 1 SEMAINE EN ENTREPRISE, 1 SEMAINE EN CENTRE DE FORMATION.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION ET EXAMENS PONCTUELS EN FIN DE FORMATION.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 À 20 STAGIAIRES.

DURÉE DE LA FORMATION

36 MOIS ; 1850 HEURES

OU

24 MOIS ; 1350 HEURES, APRÈS UN CAP MAINTENANCE DES VÉHICULES (OPTION VÉHICULES LÉGERS).

PERSPECTIVES POST-FORMATION

SUITE DE PARCOURS :

- BTS MAINTENANCE DES VÉHICULES (OPTION VÉHICULES LÉGERS).
- TFP TECHNICIEN EXPERT APRÈS-VENTE AUTOMOBILE.
- TFP RÉCEPTIONNAIRE APRÈS-VENTE.

DÉBOUCHÉS :

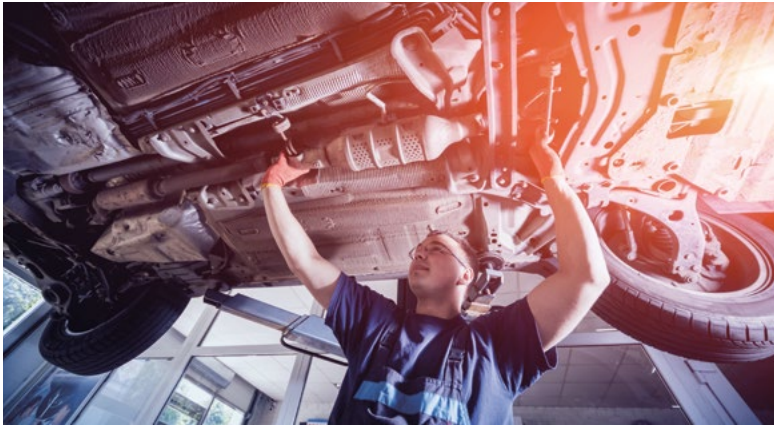
- MÉCANICIEN SPÉCIALISTE AUTOMOBILE.
- TECHNICIEN DES SERVICES MULTIMARQUES DE L'APRÈS-VENTE AUTOMOBILE.

PASSERELLES/ÉQUIVALENCES :

L'OBTENTION D'UN BACCALaurÉAT PROFESSIONNEL PERMET AU TITULAIRE DE DEMANDER UNE DISPENSE DE MATIÈRE(S) LORSQU'IL SE PRÉSENTE À UN AUTRE BACCALaurÉAT PROFESSIONNEL OU À UN CAP.



**INSTITUT
NICOLAS
BARRE**



BLOC DE COMPÉTENCES N° 1 :

RÉALISER L'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES VÉHICULES

- ORGANISER UN ENTRETIEN PÉRIODIQUE
- IDENTIFIER LES ANOMALIES DANS LE CADRE D'UN ENTRETIEN PÉRIODIQUE
- RÉALISER LES OPÉRATIONS DE REMPLACEMENT, D'AJUSTEMENT DANS LE CADRE DE L'ENTRETIEN PÉRIODIQUE
- APPORTER DES CONSEILS TECHNIQUES À LA CLIENTÈLE SUR L'ENTRETIEN DU VÉHICULE

BLOC DE COMPÉTENCES N° 2 :

RÉALISER LA MAINTENANCE CORRECTIVE DES VÉHICULES

- PRÉPARER UNE INTERVENTION CORRECTIVE
- RÉALISER LE REMPLACEMENT OU LA RÉPARATION DES COMPOSANTS
- RÉALISER LE RÉGLAGE OU LE PARAMÉTRAGE DES SYSTÈMES
- RÉALISER LE CONTRÔLE QUALITÉ D'UNE INTERVENTION CORRECTIVE

BLOC DE COMPÉTENCES N° 3 :

RÉALISER LE DIAGNOSTIC DES SYSTÈMES DES VÉHICULES

- CONSTATER UN DYSFONCTIONNEMENT
- HIÉRARCHISER LES HYPOTHÈSES
- METTRE EN ŒUVRE UN PROTOCOLE D'INTERVENTION EXISTANT OU À DÉFINIR
- IDENTIFIER LES SOLUTIONS CORRECTIVES

PROGRAMME

BLOC DE COMPÉTENCES N° 4 :

MATHÉMATIQUES

BLOC DE COMPÉTENCES N° 5 :

PHYSIQUE – CHIMIE

BLOC DE COMPÉTENCES N° 6 :

ÉCONOMIE – GESTION

BLOC DE COMPÉTENCES N° 7 :

PREVENTION – SANTÉ – ENVIRONNEMENT

BLOC DE COMPÉTENCES N° 8 :

LANGUE VIVANTE

BLOC DE COMPÉTENCES N° 9 :

FRANÇAIS

BLOC DE COMPÉTENCES N° 10 :

HISTOIRE – GÉOGRAPHIE
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

BLOC DE COMPÉTENCES N° 11 :

ARTS APPLIQUÉS ET CULTURES
ARTISTIQUES

BLOC DE COMPÉTENCES N° 12 :

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE



INSTITUT
NICOLAS
BARRE

VALIDATION

BACCALURÉAT PROFESSIONNEL MAINTENANCE DES VÉHICULES OPTION VÉHICULES LÉGERS, DÉLIVRÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

(DATE D'ENREGISTREMENT : 01 JUILLET 2025,

DATE D'ECHEANCE DE L'ENREGISTREMENT : 31 AOUT 2030)

EN CAS D'ÉCHEC, LES CANDIDATS QUI SOUHAITENT REPASSER CE BACCALURÉAT PROFESSIONNEL PEUVENT DEMANDER À BÉNÉFICIER DE LA CONSERVATION DE LEURS NOTES ÉGALES OU SUPÉRIEURES À 10 SUR 20 PENDANT LES CINQ SESSIONS QUI SUIVENT LEUR PRÉSENTATION À L'EXAMEN INITIAL.

LA VALIDATION PAR BLOCS DE COMPÉTENCES N'EST PAS POSSIBLE SUR CE DIPLÔME.

LES + DE LA FORMATION

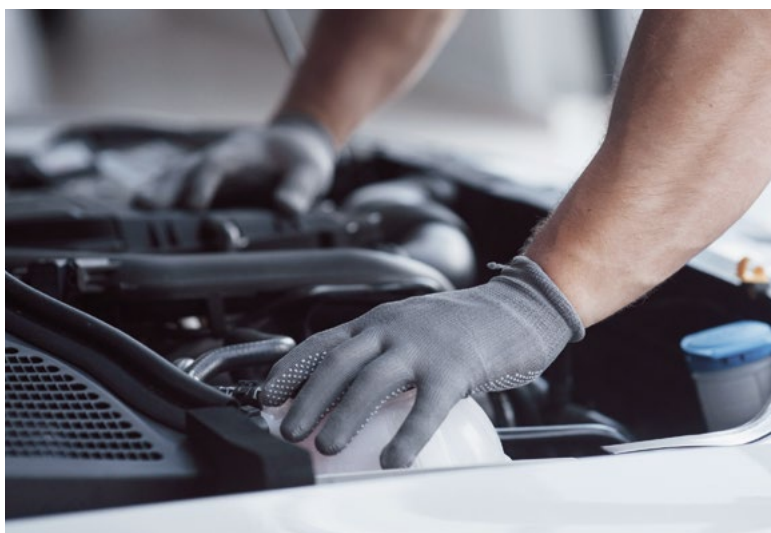
LYCÉE DES MÉTIERS DE L'AUTOMOBILE.

MEMBRE DU RÉSEAU DES CFA PILOTES DE L'ANFA (ASSOCIATION NATIONALE POUR LA FORMATION AUTOMOBILE).

RÉSEAU IMPORTANT D'ENTREPRISES PARTENAIRES.

PLATEAUX TECHNIQUES RÉCENTS.

FORMATEURS ISSUS DU MILIEU PROFESSIONNEL.



RÉSULTATS DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION (JUIN 2025)

29,03%

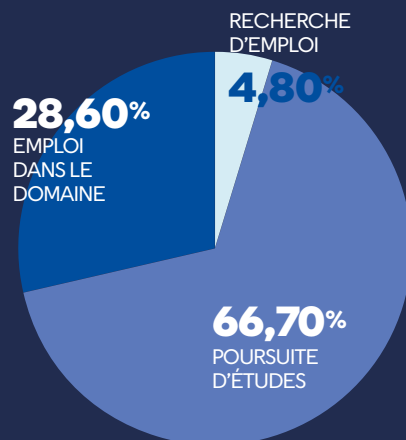
D'INTERRUPTION EN
COURS DE FORMATION

63,64%

DE RÉUSSITE
AUX EXAMENS

76%

DE STAGIAIRES
SATISFAITS



**INSTITUT
NICOLAS
BARRE**

TARIFS DE LA FORMATION

TARIF ANNUEL DE LA FORMATION = 8 739 €

SELON LE DÉCRET N°2019-956 DU 13 SEPTEMBRE 2019
« FIXANT LES NIVEAUX DE PRISE EN CHARGE DES
CONTRATS D'APPRENTISSAGE » :

- LE TARIF DE LA FORMATION EST ALIGNÉ SUR LE MONTANT DE LA PRISE EN CHARGE DE L'OPÉRATEUR DE COMPÉTENCES CONCERNÉ. IL PEUT VARIER SELON LA CONVENTION COLLECTIVE DONT DÉPEND L'EMPLOYEUR DE L'APPRENTI, ET SELON LES BESOINS PARTICULIERS DE CELUI-CI (COMPLÉMENT DE PRISE EN CHARGE POUR LES APPRENTIS EN SITUATION DE HANDICAP)
- ZÉRO RESTE À CHARGE POUR L'ENTREPRISE DU SECTEUR PRIVÉ
- ARTICLE L6211-1 : « LA FORMATION EST GRATUITE POUR L'APPRENTI ET POUR SON REPRÉSENTANT LÉGAL. »
- LES EMPLOYEURS DU SECTEUR PUBLIC RÉPONDENT À L'ARTICLE L.6227-6 DU CODE DU TRAVAIL : « LES PERSONNES MORALES MENTIONNÉES À L'ARTICLE L.6227-1 PRENNENT EN CHARGE LES COÛTS DE LA FORMATION DE LEURS APPRENTIS DANS LES CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS QUI LES ACCUEILLENT (...) », À L'EXCEPTION DU SECTEUR PUBLIC TERRITORIAL QUI BÉNÉFICIE DU DÉCRET N° 2020-786 DU 26 JUIN 2020 RELATIF AUX MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE DE LA CONTRIBUTION DU CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE AU FINANCEMENT DES FRAIS DE FORMATION DES APPRENTIS EMPLOYÉS PAR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS EN RELEVANT.

DATES DE LA FORMATION

LE CONTRAT D'ALTERNANCE PEUT DÉBUTER
DÈS LE 1^{ER} JUILLET 2026.

RENTÉE DE LA PÉRIODE DE FORMATION
EN CENTRE EN SEPTEMBRE 2026.

LIEU(X) DE LA FORMATION

SUR LE SITE D'ARMENTIÈRES OU DE LESQUIN.

CETTE FORMATION VOUS INTÉRESSE ?

CONTACTEZ NOUS POUR PRENDRE
UN RENDEZ-VOUS DE PRÉ-INSCRIPTION
ARMENTIÈRES : **03 20 77 06 07**
LESQUIN : **03 20 77 55 66**
INSTITUT@NICOLASBARRE.FR

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

LES LOCAUX DE L'INSTITUT SONT
ACCESSIBLES AUX PERSONNES
À MOBILITÉ RÉDUITE.

ADAPTATION PÉDAGOGIQUE
POSSIBLE POUR LES PERSONNES
HANDICAPÉES, TUTORÉE PAR
LA RÉFÉRENTE HANDICAP DE
LA STRUCTURE.

RÉFÉRENTE HANDICAP
DE L'UFA NICOLAS BARRÉ :
MARIE BLANCHARD.

CONTACTS

SITE D'ARMENTIÈRES :
CHRISTOPHE MEERSMAN,
DIRECTEUR ADJOINT.

SITE DE LESQUIN :
VIANNEY POMMELET,
RESPONSABLE DE SITE.



**INSTITUT
NICOLAS
BARRÉ**